

DÉLIBÉRATION**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VALLONS-DE-L'ERDRE
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 OCTOBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre à dix-huit heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le quatre octobre deux mille vingt-deux, s'est réuni salle du conseil à VALLONS-DE-L'ERDRE (SAINT-MARS-LA-JAILLE), sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de membres en exercice : 17

PRÉSENTS : Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Président, Madame Magali PETITRENAUD, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Monsieur Frank GUILLAUMEUX, Madame Catherine HAMON, Madame Maud MERING, Madame Cécile BERNARD, Madame Marie-Reine DALIBON, Madame Danièle JUSTEAU, Madame Geneviève MASSONET et Madame Marie-Thérèse POILLIÈVRE

EXCUSÉS : Madame Sophie GILLOT, Madame Louise MOREAU, Madame Marie-Danielle RICHARD et Monsieur Michel GAUTIER

ABSENTS : Monsieur Frédéric CORBET et Monsieur Emmanuel LAURENT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Geneviève MASSONET

Nombre de conseillers

En exercice..... 17

Présents 11

Votants 11

DCA n°010/2022 - 7.10.1**Dons en espèces - autorisation d'encaissement**

Rapporteur : Monsieur le Président

Des dons ont été remis au Centre Communal d'Action Sociale par des voyageurs qui ont séjourné sur le territoire.

Le montant desdits dons s'élève à 70,00 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents :

AUTORISE Monsieur le Président à encaisser ces dons pour un montant de 70,00 euros.

Délibération publiée le 18 octobre 2022

**Le Président,
Jean-Yves PLOTEAU**

**La secrétaire de séance,
Geneviève MASSONET**



Envoyé en préfecture le 17/10/2022
Reçu en préfecture le 17/10/2022
ID : 044-200078079-20221010-DCA010_2022-DE